

Trace numérique : de l'inscription de connaissances à la mémoire active

Julien Laflaquière¹

¹ Liris, Université Lyon 1
julien.laflaquiere@liris.cnrs.fr

1. De la trace numérique à la trace modélisée

Le terme de *trace numérique* renvoie aujourd'hui à diverses notions liées à la traçabilité voire à l'identité des personnes et de leurs actions. Pour notre part nous entendons par la trace numérique comme la trace que pourrait laisser une activité numérique ou plus précisément la *trace d'une activité* humaine réalisée *dans un environnement numérique*. Les outils présents dans des environnements numériques informationnels comme le *Web* sont en effet désormais capables d'enregistrer la quasi-totalité des interactions dont ils sont à la fois le lieu et le support. Dans ce contexte la trace « numérique » diffère par nature de la trace « ordinaire », de la « marque de ce qui agit sur quelque chose » : elle *n'est pas donnée* par les propriétés d'un environnement matériel déjà présent, mais *construite* de toute pièce, pour un environnement dématérialisé et n'est que le résultat d'un enregistrement systématique des interactions utilisateur durant la réalisation d'une activité.

La trace numérique en revanche, comme toute trace, n'acquiert son statut de trace qu'*a posteriori*, dans le regard de l'observateur (Serres, 2002). L'accumulation d'enregistrement d'interaction n'a ainsi de sens, ne devient une trace numérique de l'activité qui a eu lieu qu'à partir du moment où elle permet de *retracer* ce qui s'est passé du point de vue de l'observateur ou dit autrement qu'à partir du moment où elle sera interprétable comme telle. Dans le cas d'un observateur l'interprétation de cette trace renverra à l'activité ou à l'utilisateur analysé et à ses actions ou à lui-même dans le cas où l'observateur de la trace est l'acteur lui-même. Pour qu'une trace ait un sens *a posteriori* de l'action numérique, il faut permettre que la trace se construise comme une image interprétable de l'activité et qu'on choisisse donc *a priori* ce qui sera tracé. C'est sur ce principe que repose l'approche des *Systèmes à Base de Traces modélisées* avec des traces dont le modèle permet de définir à l'avance ce dont les traces seront constituées et le niveau de description auquel elles exprimeront ce qui a été enregistré et auquel elles seront interprétables.

2. De l'inscription de connaissances à une mémoire active

Pour être tout à fait précis, si une trace modélisée permet de donner une image interprétable de l'activité qui a eu lieu, nous défendons l'idée qu'elle doit être conçue comme une véritable *inscription de connaissances*. En l'occurrence, les connaissances du domaine mais également procédurales et contextuelles qui sont mobilisées et actualisées dans la réalisation structurée d'une activité numérique comme dans tout autre activité humaine. Chaque réalisation est singulière, chaque organisation des interactions l'est aussi. Une trace doit donc être interprétable *non* comme une *simple succession temporalisée d'interactions*, mais comme la manifestation d'une activité structurée et par là même comme l'inscription des connaissances qui ont été mobilisées pour réaliser l'activité (Laflaquière, 2009).

À l'heure où des Systèmes à Base de Traces modélisées sont concrètement mis en place de nouvelles questions se posent et nécessite analyse critique. La première question est celle de la remobilisation des connaissances à travers la réutilisation des traces modélisées. Les traces numériques ont la particularité de reproduire la temporalité de l'action effective. Or, chaque remobilisation de connaissances est une (re)construction permettant d'agir et qui prend la forme d'une expérience à la structure propre qui peut être désolidarisée de sa structure temporelle initiale, celle-là même qui est intrinsèquement liée à la trace modélisée. La trace numérique temporellement structurée pourrait dans cette hypothèse n'être qu'une étape entre l'activité effective et une représentation de l'expérience totalement appropriée (dans les deux sens du terme) pour agir.

Ce qui nous amène à la seconde question qui est celle de la présence pérenne d'un Système à Base de Traces modélisées dans l'environnement numérique d'un utilisateur. La conservation à long terme d'une multitude de traces ne conduirait-elle pas à produire une masse d'information inexploitable ? Nous faisons l'hypothèse que dans ce contexte, il faut envisager un processus d'évolution des traces enregistrées, soit qu'elles disparaissent soit qu'elles se transforment sous l'influence de la réutilisation. Dans tous les cas il s'agira de maintenir cette exploitation possible et à ce titre nous rejoignons une préoccupation générale autour des traces numérique qu'il faut « patrimonialiser » (Bachimont, 2010) pour que d'un ensemble d'enregistrement elle devienne une mémoire active et mobilisable.

3. Références

- LAFLAQUIERE J. (2009). Conception de systèmes à base de traces numériques dans les environnements informatiques documentaires, Thèse de l'UTT, 2009.
- BACHIMONT B. (2010). La présence de l'archive : réinventer et justifier, *Intellectica* (1)53, 2010.
- SERRES A., Quelle(s) problématique(s) de la trace ? Communication du séminaire du CERCOR, 13/12/2002, Traces et corpus dans les recherches en SIC.